

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 21 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020;
 - 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. François Lemieux et Mme Annick Coulombe concernant l'immeuble situé au 662, rue des Cormiers afin de permettre la construction d'un patio en cour avant;
 - 4.2 Dépôt d'un certificat relatif au déroulement de la consultation écrite du règlement d'emprunt VA-1128 décrétant l'acquisition d'une niveleuse
 - 4.3 Adjudication du contrat fourniture sel de rue 2020 (**ouverture de soumission 21 septembre 2020**);
 - 4.4 Adjudication du contrat aménagement d'une station de dégivrage à l'aéroport Magny (**ouverture 21 septembre**);
 - 4.5 Octroi d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets de l'entente de Développement culturel 2020;
 - 4.6 Adjudication du contrat pour l'acquisition et la calibration d'un système de sonorisation au Théâtre des Eskers;
 - 4.7 Autorisation à monsieur Mathieu Larochelle à représenter la Ville d'Amos au sein de RIDEAU - Association professionnelle des diffuseurs de spectacles;
 - 4.8 Engagement d'une agente de bureau;
 - 4.9 Autorisation à signer un avenant au contrat concernant la gestion du Camping municipal du lac Beauchamp 2019-2023;
 - 4.10 Comptes à payer au 31 août 2020;
 - 4.11 Affectation au surplus affecté – travaux d'infrastructures sur la toiture du bâtiment d'accueil du terrain de golf;
 - 4.12 Adjudication du contrat pour acquisition et installation de pieux pour lampadaires (**ouverture de soumission 18 septembre**);
 - 4.13 Acquisition du transformateur de Carrefour santé les Sources;
 - 4.14 Autorisation de signer une entente avec le Club optimiste d'Amos inc. pour la tenue de la Magie des neiges optimiste;
 - 4.15 Autorisation de signer un bail avec les Jonctions A.M.S. inc. pour la location et l'exploitation d'un local d'affutage au Complexe sportif Desjardins;
 - 4.16 Servitude de tolérance d'empiétement par la Ville d'Amos en faveur de l'immeuble du 301-303, 2^e Avenue Est, lot 2 977 907 cadastre du Québec;
 - 4.17 Demande au Comité forêt de la MRC de poursuivre ses démarches afin de déterminer les sommes qui sont accessibles au Fonds de mise en valeur;

4.18 Autorisation à signer une demande de subvention dans l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques (EDNET) pour la création d'un site internet d'attractivité et touristique;

4.19 Engagement d'un journalier – opérateur; lundi

4.20 Appui au projet visage municipal; lundi;

4.21

5. Procédures :

5.1 Adoption du règlement n° VA-1132 modifiant le plan d'urbanisme n° VA-963;

5.2 Adoption du règlement n° VA-1133 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

5.3 Adoption du règlement n° VA-1135 concernant la location des terrains du parc des maisons mobiles de la Ville;

5.4 Avis de motion du règlement n° VA-1136 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

5.5 Adoption du 1^{er} projet du règlement n° VA-1136 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

6. Dons et subventions :

6.1 NIL;

7. Informations publiques;

7.1 Félicitations à monsieur Guy Béchar, directeur du Service incendie;

7.2 Félicitations à monsieur Maurice Bédard, nommé diacre permanent;

7.3 Félicitations aux frères Xavier et Jacob Roy pour leur performance en vélo de montagne;

7.4 Félicitations aux employés qui ont reçus un prix reconnaissance;

7.5 Statistiques de la construction au 31 août 2020;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.